

Fissures dans la lutte anti-drogues

Les médias n'en font pas souvent leurs gros titres, mais des débats documentés sur les effets pervers de la prohibition émergent aujourd'hui, venant d'horizons aussi inattendus que convergents.

On doit l'expression "The war on drugs" au président Richard Nixon qui, le 28 mars 1973, dans un message au Congrès annonce la création de la DEA (Drug Enforcement Administration), l'Agence chargée d'appliquer la loi sur les stupéfiants et la lutte contre leur trafic.

En 2002, dans le Massachusetts, cinq officiers de police à la retraite créent Leap (Law Enforcement Against Prohibition) qui signifie "maintien de l'ordre contre la prohibition", un groupe de pression qui prône la réforme des politiques de répression contre la drogue aux Etats-Unis. Après des carrières classiques, ils concluent que, telle que mise en œuvre depuis des dizaines d'années aux Etats-Unis, et exportée dans bien d'autres pays, elle est un échec cuisant. Aujourd'hui, d'après le site www.leap.cc, l'organisation rassemble plus d'un millier d'officiers de police, de juges, de procureurs, de gardiens de prison, d'agents du FBI et de la DEA. Leap regroupe aussi près de 80 000 membres civils issus de 86 pays. Quelque 150 orateurs, membres des forces de l'ordre actifs ou à la retraite, sont mandatés pour présenter les arguments de Leap au sein des milieux politiques, associatifs, universitaires, médicaux et religieux.

Convictions accumulées

Cœur de leur argumentaire : la guerre contre les drogues est inefficace compte tenu des objectifs qu'elle s'est fixés : elle n'a pas permis de réduire le nombre de consommateurs, par contre elle a renforcé la puissance des cartels et des réseaux mafieux qui font d'immenses profits sur la vente de produits, ce qui ne fait qu'empirer la violence qui accompagne la lutte de ces cartels pour le contrôle du marché.

Leap n'est pas seul dans cette fonction de plaidoyer à contre-courant. Un organisme indépendant, la Commission mondiale sur la politique des drogues, réunit des personnalités qui n'ont plus rien à prouver sur la scène internatio-

nale, telles que Fernando Henrique Cardoso (ancien président du Brésil),

César Gaviria (ancien chef d'Etat de la Colombie), Kofi Annan (ancien secrétaire général de l'Onu), l'écrivain Mario Vargas Llosa, etc. Tous en faveur d'un autre abord des problèmes.

Dans un rapport publié en 2011, ils appellent à "cesser de criminaliser, marginaliser et stigmatiser les usagers de drogues qui ne causent pas de préjudices à autrui [...]. Encourager l'expérimentation par les gouvernements de modèles de régulation légale des drogues, de manière à réduire le pouvoir du crime organisé. [...] Offrir des prestations de santé et des traitements aux personnes qui en ont besoin.

[...] Mettre en œuvre l'échange de seringues et les autres mesures de réduction des risques qui se sont montrées efficaces sur les infections véhiculées par le sang. [...] Mettre un terme aux pratiques abusives menées au nom du traitement [...], allant à l'encontre des droits de l'Homme [...] Idem envers le menu fretin (fermiers, passeurs, petits revendeurs), dont l'incarcération par dizaines de millions a détruit la vie et celle de leur famille, sans succès aucun [...] Bannir les messages simplistes (du type 'Dites non à la drogue', 'Tolérance zéro'), en misant sur des programmes crédibles concentrés sur les capacités des individus et l'influence des pairs [...]."

Combat coûteux

Peter Christ, membre de Leap, a été capitaine de police à New York pendant 20 ans. Selon lui, "la légalisation des drogues ne va pas résoudre le problème de la drogue, mais bien celui du crime et de la violence. Une fois les drogues légalisées et quand la violence aura décliné, on pourra s'occuper de notre problème de drogue, de la même ma-

nière qu'on s'est occupé du problème de la cigarette en tant que problème de santé publique. 50 % des adultes fumeurs ont arrêté de fumer au cours des 10 dernières années, c'est un beau succès. Mais c'est par la prévention et par l'éducation que nous avons accompli cela et non par la répression."

Il souligne également le lien qui existe entre le système de prohibition et le taux de criminalité : "Lorsque l'alcool a été prohibé en 1920, le taux de criminalité a grimpé chaque année jusqu'en 1933 quand la prohibition a été levée. Quelques années plus tard, en 1937, le taux de criminalité avait repris son niveau d'avant la prohibition."

Les militants de Leap alimentent le débat sur la légalisation des drogues aux Etats-Unis, qui est encore loin d'être clos. Mais les lignes bougent au plus haut niveau. Répondant à une question d'un membre de Leap, le président Obama lui-même a expliqué que, bien qu'il ne soit pas en faveur de la légalisation des drogues, il considère cependant que la question est un sujet de débat légitime et que la

drogue doit être considérée comme un problème de santé publique tout comme l'est l'usage de la cigarette ou le port de la ceinture de sécurité en voiture.

Pionniers portugais

Au Portugal, au tournant de l'année 2000, un constat alarmant de l'état de santé des usagers de drogues, évalué à 100 000, provoque un électrochoc. On décriminalise alors la situation de fait, quelle que soit la substance. En gros, l'utilisateur n'est plus vu comme délinquant mais personne en souffrance. La possession, l'usage et la distribution de substances psychoactives demeurent illégaux (ce n'est pas une légalisation !) Mais la case "Juge" de l'échiquier est vide. Chacun a droit à une aide sur mesure, via un Comité

d'experts légaux, psychologues, travailleurs sociaux. Onze ans plus tard les résultats sont là : réduction drastique de l'usage de substances psychoactives (-50 % depuis 2001); taux d'usage désormais parmi les plus bas d'Europe; autres résultats notables : la chute du nombre de personnes malades. Le nombre de maladies liées à l'usage de substances

psychoactives (maladies sexuellement transmissibles et overdoses incluses) a connu une baisse plus importante encore que le nombre d'usagers, ce que les experts pensent être lié à l'offre faite par l'Etat de traitement sans injonction ni complications légales liées à l'usage. Dernier indice : nul dans la classe politique ne tient à faire marche arrière !

Une belle leçon pour la Belgique et les autres pays de l'UE, jusqu'ici bien stagnants et frileux.

→ (1) Cet article résume les points forts d'un document sensiblement plus large de Guilhem de Crombrughe (collaborateur de l'ASBL Prospective Jeunesse) téléchargeable sur www.prospective-jeunesse.be

→ Dans son n°86 de septembre-octobre 2014, "La revue Politique" consacre un dossier de 25 pages coordonné par l'auteur à la même question.